

Avis de constitution

SOCIETE « AFRIQUE CONSTRUCTION ET SERVICES-BTP » en abrégé
« ACS-BTP »

Siège ABIDJAN MARCORY-ANOUMABO, Lot 758, Ilot
98

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/01/2026, et enregistrés le 27/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIQUE CONSTRUCTION ET
SERVICES-BTP » en abrégé « ACS-BTP »

Objet :

- CONSTRUCTION
- BÂTIMENTS
- ROUTES
- IMPORT-EXPORT
- BTP
- ACTIVITE IMMOBILIÈRE.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY-ANOUMABO, Lot 758, Ilot 98

Dirigeant(s) M NISSAO ASSI JULES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01811 du 10/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09335/GTCA/RC/2026 du 10/02/2026

